

Gardien-Brigadier ou Brigadier-chef principal

Offre n° O038251121001310

Publiée le 04/02/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de st-martin-le-vinoux

Lieu de travail : 40, avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux (Isère (38))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Dans la continuité du développement de son service de police municipale, la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux recrute un agent (Gardien-Brigadier ou Brigadier-chef principal) sur un planning de travail de 4 jours par semaines.

Située au Nord-Ouest de Grenoble, dont elle est limitrophe, la commune de Saint-Martin-le-Vinoux compte 6006 habitants. Elle est une commune urbaine qui comprend le Parc naturel de la Chartreuse, une zone d'Activité ainsi que des hameaux et des lieux-dits.

Sous l'autorité de M. le Maire, la directrice générale des services et du chef de service de police municipale, vous exercez en étroite collaboration avec la Police Nationale et en transversalité avec les différents services municipaux (urbanisme, éducation et services techniques) les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique, mais également des missions dans les écoles, en matière d'environnement (Obligation Légale de Débouillissage, élagage, sentiers de randonnée...) Vous assurez en complément une relation de proximité avec la population et les différents acteurs de la sécurité.

Ce recrutement permettra de venir compléter l'effectif déjà composé de deux agents et un coordinateur à mi-temps (matin).

Les différentes missions afférentes au service demandent principalement aux agents d'être dynamiques, autonomes et de savoir prendre des initiatives en liaison avec leur N+1.

Avantages :

- Rémunération statutaire + équivalent prime annuelle + ISFE selon expérience jusqu'à 30 %
- Participation mutuelle et santé
- Comité des œuvres sociales : prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Amicale du personnel.
- Semaine de 4 jours (36H).
- RTT (6 jours).

Dotation :

- Caméras de vidéo protection.
- Armes Cat B (Glock 9mm)
- Bâtons de défense (télescopique ou tonfa)
- Bombe Lacrymogène (100 et 300 ml)

- Gilet de protection
- Caméras piéton
- PVe
- Cinémomètre
- VTT
- Véhicule de service

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité du Chef de service de police municipale de service :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de Police du Maire sur son territoire
- Exécuter les directives données par l'autorité territoriale dans le cadre de ses pouvoirs de police
- Participer à la gestion administrative du service : procédures, courriers, arrêtés.
- Faire respecter les mesures nécessaires à l'ordre, à la sécurité et à la salubrité publiques
- Surveillance générale du domaine public
- Surveillance des entrées et sorties d'écoles
- Surveillance des manifestations publiques, sportives, récréatives et culturelles
- Proximité et relation avec les administrés par une présence au quotidien (îlotage, patrouille pédestre, patrouille tram...)
- Relever les infractions au code de la route
- Rédaction de procès-verbaux et rapports sur logiciel professionnel (Ypolice)
- Utiliser l'outil vidéo protection et son environnement juridique
- Faire respecter les arrêtés municipaux
- Surveillance et contrôle du marché

Profils recherchés :

- Etre titulaire du concours ou par voie statutaire
- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
- Rigueur, sérieux et disponibilité
- Dynamisme, Esprit d'équipe, Discrétion
- Sens du Service Public, du dialogue et de la médiation
- Présentation soignée
- Bonne condition physique pour un travail en extérieur, à pied, en VTT ou en véhicule.
- Permis B exigé
- S'investir dans la vie du service (force de proposition)
- Respect de la hiérarchie et souci du compte-rendu

DIFFICULTES ET SUJETIONS INHERENTES AU POSTE

Horaires du service sur 4 jours : En fonction des événements, saisons et des besoins, les horaires varient de 8H00 à 17H00, 11H00 à 20H00 et 13H00 à 22H00.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0476851450

Informations complémentaires :

Merci d'adresser vos candidatures à
M. le Maire
Hôtel de ville de Saint-Martin-Le-Vinoux
40 Avenue Général Leclerc
38950 Saint-Martin-Le-Vinoux

Ou par mail à
Madame Sandrine BLANC D.R.H
s.blanc@smlv.fr

Pour tous renseignements concernant le poste, veuillez contacter le Chef de service de police municipale au 06-75-38-40-11.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o038251121001310-gardien-brigadier-brigadier-chef-principal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.